

Adrien-Gamache	ABSENT	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	ABSENT	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	ABSENT	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Stéphanie Cloutier	Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	Sylvie Thelland (s)
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	Héloïse Mackay (s)
Carillon	Tyna Phaneuf	Laurent-Benoît	Steve Bergeron
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoynes	ABSENT	Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
Curé-Lequin	ABSENT	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
D'Iberville	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	ABSENT
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Monseigneur-Forget	ABSENT
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Paul Chagnon	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Paul-De Maricourt	AUCUN
De Normandie	ABSENT	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Tania St-Louis (s)
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Prévile	Suzanne Rousseau
Des Quatre-Saisons	Valérie Plourde Émilie Bouchard (s)	Rabeau	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Marlène Samson Arcand
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Joseph	Julie Larochelle
Éi de Greenfield Park	ABSENT	Saint-Jude	ABSENT
Éi du Vieux-Longueuil	Annie Lortie	Saint-Laurent	Julie Lanno
Éi Lucille-Teasdale	ABSENT	Saint-Romain	Luigi Pugliese
École régionale du Vent-Nouveau	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire de l'Agora	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	CCSEHDAA	
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Représentante	Ida Francoeur
Félix-Leclerc	ABSENT	Représentant	Nicolas Brosseau (s)
Gaétan-Boucher	ABSENT	Personnel	
Gentilly	Louis Pellerin (s)	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Autres participants	
Georges-P.Vanier	Sylvain Pouliot	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Gérard-Filion	Ida Francoeur		

33 signatures, 31 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2016-2017, quorum d'un tiers est de 22, nous avons 31.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 15, le quorum est constaté. Pour souligner la dernière rencontre 2016-2017 du comité de parents de la CSMV, M. Anthony Bellini, directeur général de la CSMV, est présent pour féliciter personnellement les représentants et insister sur l'importance de leur implication.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

M^{me} Catherine Valotaire remercie les représentants de leur implication tout au long de l'année. Elle souhaite à tous une belle période de vacances et espère que cette implication parentale se poursuivra l'an prochain.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20170612-01

Sous la proposition de Sylvain Pouliot, secondé par Bruno Marcoux, l'ordre du jour est adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

M^{me} Sylvie Caron prend quelques minutes pour remercier à son tour les membres de l'exécutif du comité de parents et les représentants pour leur implication bénévole. Elle soutient que la relation entre la CSMV et les parents est primordiale pour assurer la réussite et le bien-être des élèves.

La direction générale informe les représentants que M. Martin Duquette, directeur général adjoint de la CSMV et M^{me} Ondine Gazzé, coordonnatrice de l'organisation scolaire au Service de l'organisation et du transport scolaire, quittent la CSMV.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

1- Allergies

Après que la CSDM ait décidé de retirer leur protocole pour les aliments allergènes, on questionne la direction générale si la CSMV donne une quelconque directive à ses établissements à ce sujet. La CSMV n'a pas de liste d'interdits ni de directive écrite. Le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications et le Service des ressources éducatives ont questionné les directions des différentes écoles du primaire et du secondaire et tous les établissements suivent le même protocole : 1. Une fiche santé est remplie à chaque année pour tous les élèves; 2. Les infirmières des CISSS font l'inventaire des particularités dans toutes les écoles; 3. Les parents laissent une dose d'épinéphrine auto-injectable (*Épipen*) à l'école. Ce protocole s'applique pour les sorties scolaires. L'ensemble du personnel suit un protocole d'enseignement de l'infirmière en début d'année pour savoir comment injecter l'épinéphrine. De plus, chaque établissement doit avoir plusieurs personnes formées en santé-sécurité. La CSMV n'a reçu aucune plainte au sujet des allergènes. Bref, la sécurité de chacun, membres du personnel et élèves, est toujours prise en compte selon les particularités et ce, d'année en année : c'est du cas par cas. Il s'agit d'un accommodement raisonnable.

La CSMV n'envisage pas de retirer leur protocole.

2- Période d'arrivée avant le début des classes

La CSMV n'a pas de politique à ce sujet mais les élèves peuvent se présenter 5 minutes avant que ne sonne la cloche du début des classes, assurément. Cependant, par mesure de sécurité, la présence des parents sur la cour d'école n'est pas permise. D'autant plus que des élèves sont avec leur groupe du service de garde.

La représentante de l'école Sainte-Claire Brossard mentionne que leur cour d'école appartient à la Ville de Brossard et que l'école a justement de la difficulté à faire respecter le règlement. Il y a beaucoup d'allées et venues sur la piste cyclable, notamment, pendant les heures de classe. Il faudrait qu'il y ait une exclusivité d'usage par l'école lors de ces périodes. La direction générale fera un suivi à ce sujet.

3- Prévention chez les parents

La CSMV suit un protocole d'entente avec le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Le SPAL teste un programme de prévention du crime, en sensibilisant les parents. Et la CSMV est présente pour assurer l'entente.

6) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 15 MAI 2017

Résolution N° CP-20170612-02

Sous la proposition de M^{me} Ida Francoeur et secondé par M. Sylvain Pouliot, le procès-verbal du 15 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

7) SUIVI DU PROCÈS VERBAL

1- Bons coups

Nicola Grenon mettra en ligne un lien pour faciliter le partage des bons coups des écoles de la CSMV.

2- Bureau en gros

Bureau en gros offre différents programmes pour les écoles. Des détails se retrouveront dans le courriel de suivi.

8) POS PRIMAIRE SAINT-HUBERT

8.1 Présentation des résultats des consultations des CÉ de Saint-Hubert

L'école du Jardin-Bienville déménage dans un plus gros bâtiment et l'édifice qu'elle libère inclura un programme pédagogique particulier. Le Conseil des commissaires de la CSMV (CC) consulte le comité de parents et souhaite avoir une résolution à ce sujet.

Après la présentation des résultats des consultations des CÉ de Saint-Hubert, les représentants seront appelés à se prononcer à leur tour. Du côté des CÉ de Saint-Hubert c'est l'option Multisports qui ressort en première place. Ces résultats demeurent à titre indicatif. Le choix du comité de parents sera remis au CC indépendamment des résultats des CÉ de Saint-Hubert.

Le CC se rencontre en comité de travail demain et c'est mardi dans deux semaines que les commissaires trancheront.

On rappelle que le programme Multisports n'inclut pas le sport élite mais la vision globale de la santé. On se demande alors s'il ne serait pas possible de changer le nom Multisports en soulignant que l'appellation « Santé globale » est une appellation contrôlée. Cela restera à voir.

On se demande si les résultats tiennent compte de la proximité de chacune des écoles. Il n'y a pas eu de visite d'école à projet pédagogique similaire mais les CE des écoles concernées ont été rencontrés.

8.2 Vote (durant la pause) [Résultats présentés un peu plus tard]

Résolution No CP-20170612-03

POS St-Hubert

CONSIDÉRANT l'avis demandé au comité de parents par la CSMV quant au scénario à privilégier pour le projet pédagogique particulier de la future école située au 8370, rue Gervais à Saint-Hubert, soit dans la bâtisse qui sera laissée vacante par le déménagement de l'école du Jardin-Bienville;

CONSIDÉRANT que le choix devait être fait parmi : le programme entrepreneuriat, le programme langues et communications, le programme multisports (santé globale), le programme primaire du baccalauréat international et le programme quatre-arts;

CONSIDÉRANT le résultat des consultations menées par le Conseil d'établissement des écoles de Saint-Hubert tel que présenté au comité de parents du 12 juin 2017;

CONSIDÉRANT le résultat de vote préférentiel tenu au sein du comité de parent de la CSMV le 12 juin 2017 ;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV, SUR PROPOSITION DE M. BERGERON ET APPUYÉ PAR M BOURREAU DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE le scénario recommandé par le comité de parents de la CSMV soit MULTISPORTS.

Adoptée à l'unanimité

9) TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

9.1 Retour sur la lettre aux villes et rencontre

Suite à l'envoi de la lettre aux villes de Longueuil et de Brossard quant à la sécurité entourant les écoles, le SPAL et la Ville de Brossard ont convoqué le comité de parents et la CSMV à une rencontre ce 12 juin. La CSMV en a profité pour ouvrir les vannes de communications et d'écouter les CE et, surtout, faire des retours à ces derniers. Le directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport de la CSMV, M. Vocino, était présent avec la présidente du comité de parents M^{me} Catherine Valotaire et le secrétaire-trésorier du comité de parents, M. Nicola Grenon.

Après avoir recueilli différents témoignages et observations de plusieurs parents, relativement à la sécurité routière aux abords des établissements de la CSMV, principalement les écoles de quartiers, voici les différentes problématiques récurrentes inquiétant l'ensemble de ces derniers, présentées aux deux villes :

- Vitesse maximale permise n'est pas toujours entre 30 et 40 km/h. Et même malgré celle-ci, des infractions sont souvent remarquées (pour une zone dite scolaire);
- Manque ou absence de signalisation permettant un ralentissement des automobilistes (panneau d'arrêt aux 4 coins, lignes de traverse de piétons, entre autres);
- Malgré plusieurs demandes aux villes, les citoyens se font refuser les dos d'âne, pourquoi?;

- Présence policière accrue demandée et davantage en début et fin d'année scolaire;
- Présence de brigadiers à des carrefours plus achalandés;
- Manque ou absence de pistes cyclables;
- Contrevenants fréquents autour des autobus scolaires lors de débarquement des élèves;
- Besoin de sensibilisation de la part des corps policiers autant dans les écoles que le voisinage.

La Ville de Brossard s'est engagée à transmettre de l'information aux écoles de son territoire. Elle a aussi annoncé l'implantation de 24 radars dans toute la ville d'ici le mois d'octobre, la majorité près des écoles. M. Vocino, de son côté, s'est engagé à sensibiliser les directions des établissements quant aux décisions prises et non prises par les municipalités. La municipalité de Brossard s'est engagée à se déplacer dans les écoles, au besoin. On a aussi rappelé que la première chose que les policiers font au début de leur quart de travail, c'est de faire la tournée des zones scolaires.

On indique aux représentants qu'une charte de la bonne conduite peut être réalisée avec l'aide de la policière communautaire attirée à chaque école.

Le représentant de l'école Laurent-Benoît soulève que M. Jean-François Lagacé, technicien en circulation à la Ville de Brossard, a d'ailleurs participé à une marche exploratoire pour évaluer la sécurité entourant l'école, avec le service de police, les membres du CÉ et la direction de l'école.

Bref, on a ressenti beaucoup d'écoute de la part des différents intervenants présents à cette rencontre. Les documents envoyés par les municipalités seront transférés aux représentants.

9.2 Retour sur le sondage sur les transports

M. Nicola Grenon présente les résultats recueillis lors de la consultation auprès de l'ensemble des parents de la CSMV sur le transport scolaire :

Statistiques

65 répondants dont 34 par autobus jaunes et 6 autres élèves transportés de 26 écoles différentes. Vitesse de la rue : 1,7% @ 30 km/h, 62 % @ 40 km/h, 18 % @ 50 km/h et 3 % 60 km/h et +.

Zones dangereuses

Nous avons reçu 11 dénonciations de zones dangereuses. Comme il s'agit d'un des mandats du Conseil des commissaires, l'exécutif du comité de parents fera suivre ces commentaires aux commissaires afin que ceux-ci puissent statuer sur d'éventuelles mesures d'exception à prendre.

Nombre de chauffeurs différents constatés au fil d'une année

Nombre de chauffeurs	Nombre de fois rapportés
1	13
2	3
3	7
4	4
5+	6

Courtoisie moyenne

6,7/10, dont 23 % à 5 ou moins.

Ponctualité du matin

±6min40 en moyenne.

Plus de 10 minutes en avance

Une personne a rapporté une occasion, cinq ont rapporté deux occasions, deux en ont rapporté plus de trois.

Ponctualité du soir

±8min20 en moyenne.

Sait que la politique sur l'intimidation s'applique

48 % ne savent pas.

Gestion des communications

Trois commentaires généraux sont parvenus au niveau des communications qui semblent mettre en perspective le fait que les communications de la CSMV, en cas d'incident, devraient prendre un rôle actif plutôt que d'attendre les appels de parents.

Un avis sera transmis à la CSMV pour relayer les informations.

10) RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017**10.1 Réception du rapport****Résolution No CP-20170612-04**

Réception du rapport d'activités 2016-2017 du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin

Il EST PROPOSÉ par M. Bergeron, et appuyé par M. Bourreau

QUE le Comité de parents reçoive le rapport d'activités 2016-2017 du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Le rapport d'activités sera envoyé en format papier aux AG.

10.2 Résultats du sondage de fin d'année

Nicola Grenon présente brièvement les résultats du sondage de fin d'année du comité de parents. Un vœu est fait pour l'an prochain afin de rejoindre davantage les parents des écoles secondaires. On rappelle d'ailleurs que la CSMV détient le pourcentage le plus élevé au Québec d'élèves qui restent au public!

11) CALENDRIER DES RENCONTRES 2017-2018 21 H 05**11.1 Adoption du calendrier****Résolution No CP-20170612-05**

Calendrier 2017-2018 des rencontres

CONSIDÉRANT que c'est au comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

CONSIDÉRANT qu'habituellement, sauf au mois de décembre, les rencontres du Conseil des commissaires se tiennent le dernier mardi du mois et que nous tentons de faire un calendrier en alternance régulière entre les rencontres du Conseil des commissaires et celles du comité de parents;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la CSMV sur le calendrier proposé;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION D'IDA FRANCOEUR ET APPUYÉ PAR TYNA PHANEUF DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE le calendrier des rencontres du comité de parents de la CSMV et des rencontres de l'exécutif corresponde au tableau suivant :

Exécutif CP	Comité de parents
2017-09-18 (lundi) ¹	2017-10-16 (lundi) ²
2017-11-02 (jeudi)	2017-11-13 (lundi)
2017-11-30 (jeudi)	2017-12-11 (lundi)
2018-01-08 (lundi) ¹	2018-01-15 (lundi)
2018-02-01 (jeudi)	2018-02-12 (lundi)
2018-03-01 (jeudi)	2018-03-12 (lundi)
2018-03-29 (jeudi)	2018-04-09 (lundi)
2018-04-26 (jeudi)	2018-05-07 (lundi)
2018-05-31 (jeudi)	2018-06-11 (lundi)
2018-06-18 (lundi) ^{1,3}	

¹ Les rencontres de l'exécutif sont généralement le jeudi 11 jours avant le CP qui se tient lui toujours le lundi. Il y a toutefois 3 exceptions.

² L'assemblée du 16 octobre est celle à laquelle se tiennent les élections à l'exécutif.

³ L'exécutif du 18 juin n'aura lieu que si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité

12) SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

12.1 Sous-comité communication

Ida Francoeur informe les représentants que la page Facebook du comité de parents sera alimentée au courant de l'été. Une rencontre du sous-comité est prévue avant l'AGA.

On a vu une augmentation des membres à la suite de publication dans l'Info-Parents de la CSMV. Le sous-comité rappelle aux représentants d'envoyer des publications.

12.2 Régie interne

Afin de prendre le temps de peaufiner le document, somme toute assez volumineux, le sous-comité présentera le document final pour adoption au comité de parents vers le mois de janvier prochain, afin que les règles soient appliquées en 2018-2019. Le travail sera poursuivi à la rentrée.

12.3 Fonctionnement des CÉ / AG de parents

Nicola Grenon présente les deux documents. Ils seront envoyés à la CSMV et à la FCPQ pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'informations erronées. Les documents seront présentés au premier exécutif de l'an prochain.

13) PAROLES

13.1 Aux représentants de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Le colloque national de la FCPQ s'est tenu le 3 juin sous le thème « Le projet éducatif au cœur de la communauté ». M. Martin Larocque a présenté une conférence sur le rôle parental. Il a eu des précisions sur le projet éducatif. Un panel intéressant s'est déroulé entre autres avec Pierre Lavoie

et la présidente du CÉ d'une école de la région du Saguenay avec comme question : « Comment le projet éducatif peut devenir l'outil pour mobiliser les acteurs autour de l'école? »

Deux projets éducatifs d'école de la région du Saguenay ont été présentés.

13.2 Aux parents-commissaires

La dernière rencontre du conseil des commissaires s'est déroulée le 23 mai 2017. La secrétaire générale de la CSMV, Me Julie Brunelle, a été honorée pour sa nomination à la table du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

Les commissaires ont également adopté les plans d'effectifs 2017-2018 des directions, du personnel administrateur et du personnel de soutien affecté au secteur de l'adaptation scolaire. Pour tous les secteurs, c'est statut quo, il n'y a pas de diminution ni d'augmentation d'effectif.

Plus de précisions ont été données quant aux nouvelles mesures budgétaires (mesures protégées (comme l'aide alimentaire), mesures dédiées, mesure sans contrainte).

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/regles-budgetaires-commissions-scolaires/>

Dans le suivi du CP, l'exécutif partagera un document préparé par M. Bruno Marcoux.

13.3 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Johanne Comtois a fait le tour des règles d'allocations budgétaires EHDAA.

Il y aura des classes spécialisées supplémentaires l'an prochain. Le classement des élèves devait être terminé à la fin du mois de mai.

13.4 Au représentant du comité consultatif de transport

Sujet déjà traité.

13.5 Au secrétaire-trésorier

On souligne l'implication de M. Séminaro qui participe à sa dernière rencontre.

Nicola Grenon rappelle l'importance de lui faire parvenir des preuves pour les remboursements de gardiennage, et pour ceux qui ont participé au colloque de la FCPQ, leur preuve d'hébergement et de transport.

13.6 Aux représentants

Le représentant de l'école Charles-Bruneau, M. Côté soulève les avantages à partager ce qui se fait dans les propres écoles de la CSMV

13.7 Au public

Pas de public.

14) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 35.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Catherine Valotaire, présidente

Nicola Grenon, secrétaire-trésorier